

Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2024

B.D.D.



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 novembre 2024 sous réserves d'incidents

B.D.D.

**Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros**

Siège social : 150 allée Bellecour

84200 CARPENTRAS

447 705 948 RCS AVIGNON

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 18 novembre 2024, il a été autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 3 000 euros à 1 500 euros par rachat et annulation de 15 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital de fondation est fixé à 3 000 euros.

Il est divisé en 30 parts sociales de 100 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention :



Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2024

Le capital est fixé à 1 500 euros.

Il est divisé en 15 parts sociales de 100 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 15 parts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.

Pour avis

La Gérance